

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Lundi 26 JUIN 2023

Membres : William DEVRIESE, Erwan GUILLEMOT, Jean-Michel QUENTIN, Paulin DURAND, Arthur RASE, Cédric DINDAULT, Céline RICHARD, Ewen LECOMTE

Salariés : Romane PAPIN, Alexis MUSTIERE.

Excusés : Pascale ROBINEAU, Thierry DELCHOQUE.

Clubs présents : .SCO ANGERS, AC LONGUE, ENTENTE CHOLETAISE, ASBAVB, VOLLEY DETENTE, St MACAIRE, ANGERS Lac de MAINE, VC AUTHION, ENOA, CENTRE MAUGES, VERRIERES en ANJOU, LE LION d'ANGERS, La CHRISTINA, MURS ERIGNE, ANDREZE, SAUMUR.

Clubs absents : Le LION d'ANGERS.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel des délégués.
2. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2022.
3. Mot du Président.
4. Présentation du rapport d'activités (intégrant les rapports de commission).
5. Présentation du rapport financier et rapport du vérificateur.
6. Vote de l'exercice clos.
7. Vote des tarifs, amendes et droits et du budget prévisionnel.
8. Examen des candidatures – Election Président.
9. Examen des vœux.
10. Questions diverses.

1) Appel des Délégués.

A l'arrivée des représentants des clubs, Romane et Alexis vérifient les présences et les pouvoirs de chaque club et le quitus est aisément atteint pour cette assemblée générale de fin de saison 2022 / 2023. Chaque groupement sportif représente entre 2 et 13 voix en fonction du nombre de licenciés sur la saison.

2) Adoption du procès-verbal de l'A.G du 22 Juin 2022 (saison précédente)

Ce document a été envoyé par mail aux présidents et correspondants de clubs et nous le soumettons au vote ce soir même.

Ce Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Mot du Président.

William DEVRIESE prend la parole pour tout d'abord se féliciter des bons chiffres obtenus cette saison en France mais aussi pour nous, comité du Maine et Loire. Nos actions habituelles (Cé Volley, Coupe d'Anjou, Soft volley, séminaires Techniques et autres formations) ont en grande partie été une réussite grâce entre autres aux participants mais aussi aux responsables des commissions et aux salariés car sans eux, il n'y aurait pas ces actions. Merci à eux et aux élus en général pour leurs implications au sein du comité.

Ce sera mon dernier discours de président car, n'ayant plus la disponibilité pour assumer pleinement cette tâche, j'ai démissionné de ce poste pour cette fin de saison. Merci à tous d'être présent et bonne assemblée générale.

4) Présentation du rapport d'activité.

Rapport moral :

ENFIN UNE SAISON COMPLETE et PLEINE D'ESPOIR...

...IL FAUT NOUS STRUCTURER.

Sur cette saison, s'il n'y avait qu'une chose à retenir, ce serait que le COVID s'en est allé et que les volleyeurs sont revenus dans nos salles en grand nombre. 1739 licenciés hors événementiel, c'est tout simplement 257 licences supplémentaires cette saison et le meilleur total de ces 10 dernières saisons. La fédération annonce d'ailleurs ce même résultat record puisque nous dépassons en France les 202 000 licenciés.

Sur le détail, c'est dans les catégories M18 et Sénior que la hausse est la plus importante alors que les chiffres restent stables en M9 et M7. Les championnats départementaux ont pu être établis dans toutes les catégories pour la 2^e saison de suite. Les championnats départementaux séniors de 10 équipes masculines et 8 équipes féminines se sont également déroulés dans la totalité, ainsi que 39 équipes dans les différents championnats de semaine.

Toutes nos actions événementielles départementales ont pu être mises en œuvre cette saison. La **coupe d'Anjou** a été recréée chez les jeunes puis relancée chez les séniors avec une vraie journée festive des FINALES à St Barthélémy. Le **SOFT VOLLEY** avec 3 dates réelles pour cette saison en accompagnement des clubs partenaires. Les **stages départementaux**, les **formations entraîneurs** et **arbitrage** ont été bien remplis cette saison... Le **Cé volley**, malgré l'orage a réuni 40 équipes, score non atteint depuis bien longtemps sur un tournoi du comité.

Ainsi, nous sommes réellement dans une saison réussie et chaque club a dû le ressentir et se réjouir de cette belle saison.

Cependant, cette réussite n'est pas sans conséquence, lors de nos réunions de bureau élargies aux clubs ou lors de nos rencontres dans cette saison, nous avons évoqué à plusieurs reprises le manque de bénévoles dans nos clubs, le problème d'encadrement des équipes pour les Week-end ou pour les

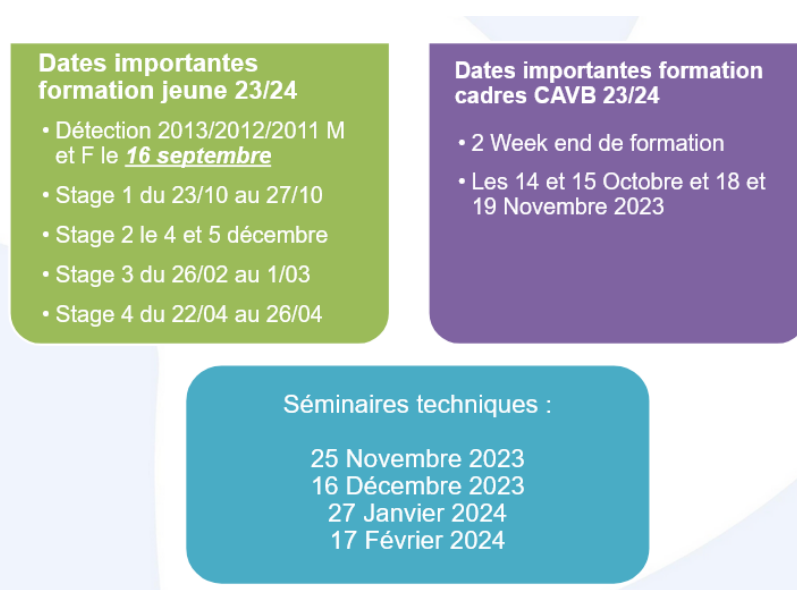
entraînements, la difficulté d'imaginer de nouvelles actions pour promouvoir le volley dans nos communes. C'est toujours les mêmes personnes que l'on voit s'investir pour leurs équipes, pour leurs clubs et la fatigue de certains, la lassitude est bien présente. De même, au sein du comité ; les missions sont nombreuses et pourtant, nous ne sommes que 7 membres élus et 2 salariés pour les réaliser. Heureusement, certains ont embarqués dans notre aventure dans les commissions dernièrement et il en faudra d'autres pour plus d'efficacité, plus de confort et plus de pluralité dans nos décisions pour le volley du Maine et Loire. Nous devons maintenant réussir le pari d'une structuration plus efficace de nos clubs et au comité.

COMMISSION TECHNIQUE :

4 **stages techniques** ont été proposés cette saison avec une amélioration des conditions d'encadrement technique qu'il faudra poursuivre sur les saisons à venir, des échanges ont lieu à ce sujet en ce moment avec les techniciens concernés et leurs clubs. Pour suivre les intentions fédérales et celles de la ligue, il serait intéressant de faire une attention particulière l'année prochaine sur les M11. On discute sur la date car les forums des assos sont juste avant pour beaucoup de clubs. En discussion avec les clubs, Alexis rappelle que sur cette journée, il faut amener tout le monde possible. Par ailleurs, il y a eu 8 **Regroupements Poussins** mis en place cette saison avec une moyenne de 50 enfants par regroupements et de 8 clubs représentés. Il est possible d'entrevoir quelques changements avec des temps d'ateliers et des temps de jeux sur chaque regroupement au lieu de les séparer comme auparavant. Il faudra voir avec les intéressés pour retravailler là-dessus.

En ce qui concerne la **formation des cadres**, il y a eu 11 candidats validés en DRE1 et aucune demande des clubs pour organiser une formation « Accompagnateur d'équipe ». En parallèle, tous les clubs du Maine et Loire subventionnent les séminaires techniques (ancien forfait ATD) mais celui-ci a encore du mal à se mettre en place. Des dates sans doute plus propices ont été choisies pour la saison prochaine, Merci aux clubs d'y prendre part. Certains clubs tentent ce soir même d'imaginer d'autres solutions qui leur conviendraient peut-être mieux mais ce n'est jamais valable pour tout le monde, par exemple les vendredis soirs ou une organisation pour 4 sessions en 2 temps. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher d'Alexis si vous avez des attentes particulières ou des idées à proposer. Il faut aussi enlever cette notion de Quotas de nombre de participants et nombre de clubs qui y participant car ça bloque les volontaires.

Dates à retenir :



COMMISSION SPORTIVE.

Commission sportive sénior.

Thierry nous a préparé son bilan pour les championnats départementaux 2022-2023.

En Masculin, 10 équipes pour 18 journées de championnat avec encore quelques soucis de déplacement de match même si les progrès sont importants depuis les dernières saisons. Entente Choletaise termine 1^{er} de cette saison régulière et c'est l'AC Longué qui accède au niveau Régional. En Féminin, 8 équipes pour 14 journées et c'est Entente Choletaise qui termine 1^{er} et qui accède en championnat Régional.

En projection de la prochaine saison, nous réfléchissons à cause du nombre de journées de championnat qui s'agrandit et qui commence à être bien serré à la possibilité de créer 2 poules d'un championnat en 2 phases (locales puis play off /play down). La réaction des clubs est unanime : cette question peut se poser si on arrive à 16 clubs avec 2 poules de 8 mais pas à moins et puis comment on découperait les 2 poules de façon légitime ???

Les clubs choisissent donc de rester dans le même modèle pour la saison prochaine. De plus, un club souhaiterait se rajouter dans ce championnat mais en n'ayant la possibilité de recevoir ses adversaires qu'en semaine, vendredi soir y compris. Nous regarderons de plus près les possibilités pour répondre à ce club de la faisabilité de cette demande.

Commission Sportive Championnat de semaine.

Une saison pleine pour les Divisions de Semaine, avec 4 nouvelles équipes pour la saison 2022-2023 : 3 mixtes et une masculine. Il y a encore malheureusement énormément de reports de match.

En perspective de la saison prochaine, une mise au point est nécessaire concernant :

Les brûlages

Les reports

L'enregistrement des résultats

L'envoi des feuilles de match

Commission Sportive Jeune.

Des championnats organisés dans toutes les catégories d'âge en masculin et en féminin donc c'est plutôt satisfaisant. Cependant, quelques championnats sont encore pauvres et les équipes ont l'impression de rejouer toujours les mêmes donc il faudrait encore plus d'équipes.

M13F : 6 équipes, champion : Le SCO ANGERS.

M13M : 7 équipes, champion : A St Barthélémy d'Anjou VB.

M15F : 8 équipes, champion : SCO ANGERS 2.

M15M : 5 équipes, champion : VC AUTHION.

M18F : 8 équipes, champion : SCO ANGERS.

M18M : 4 équipes, champion : SCO ANGERS.

Nous gardons, avec l'accord des clubs, une organisation à 2 phases permettant l'engagement de nouvelles équipes en Janvier. On s'interroge encore sur l'organisation en plateau pour les M18 mais les clubs ne réagissent plus contre donc on maintient en plateau.

Il convient aussi de rappeler que les nombreuses demandes de dérogation n'ont qu'un seul but recherché : « Permettre à un joueur/ une joueuse d'intégrer une équipe qui n'est pas dans sa catégorie car ce ou cette joueuse n'aurait pas la possibilité de jouer sans cette dérogation. » Il serait bien que chaque club accepte cette définition et ne demande pas, pour convenance personnelle ou autre raison, des dérogations non-valables.

Coupe Anjou Sénior.

Bonne organisation pour cette saison avec un nombre d'engagements stable par rapport aux années d'avant (16 équipes engagées en féminin et 23 en masculin). Pas de réels retards pour cette saison, les équipes anticipent un peu plus les délais pour faire leurs matches. Une belle journée de finales avec les jeunes en matinée. Le public a répondu présent et il faut évidemment maintenir cet événement et retravailler dessus. Cela a été apprécié de faire les récompenses directement après les matches. Merci vraiment au club de St Barthélémy pour cette belle organisation.

Vainqueur masculin : A St Barth d'Anjou VB.

Vainqueur Féminin : SCO ANGERS.

Challenge masculin : Verrières en Anjou (St Sylvain)

Challenge féminin : VBCM

Coupe Anjou Jeune.

47 équipes engagées au total sur les différentes catégories. C'était une reprise car la dernière coupe Jeune remonte à l'avant covid. Cette reprise est une réussite. Il faut revoir à ce sujet le RPE (règlement particulier des Epreuves) au niveau des dérogations et surclassements. On cherchera sans doute à commencer plus tôt dans la saison avec de dates annoncées à l'avance. On imagine aussi un « Final four » qui permettra aux équipes demi-finalistes de venir pour 2 matches dans la même journée. Cette organisation est à voir en commission puisqu'elle nécessite une organisation des finales sur 2 jours : 1 pour les jeunes, 1 pour les seniors

M13F : 1^{er} SCO / 2^{ème} Longué

M13M : 1^{er} Longué / 2^{ème} St Barth

M15M : 1^{er} St Barth / 2^{ème} VVB

M15F : 1^{er} VVB / 2^{ème} Cholet

M18F : 1^{er} Andrezé / 2^{ème} SCO

M18M : 1^{er} Longué / 2^{ème} SCO

COMMISSION ARBITRAGE.

LA CDA 49 a couvert 550 matches avec 29 arbitres.

Au niveau des formations de la saison en cours, 10 candidats se sont présentés dont 6 jeunes, 8 ont été validés au niveau de la théorie et 4 ont déjà été supervisés et donc validés pour cette saison. Pour la formation Feuille de Match Electronique, 9 candidats validés sur 9 participants.

Pour la saison 2023 2024, comme déjà annoncé et validé, les indemnités d'arbitrage seront faites par le comité, environ tous les mois (arbitrage et Remboursements kilométriques)

Les clubs seront donc facturés en amont (dates à valider vers Octobre et peut être en 2 fois) et n'auront plus à indemniser les arbitres à chaque match, comme au niveau de la ligue.

Pour les supervisions, la CDA souhaite acquérir des kits d'oreillette comme utilisés par la CDA44. Les clubs intéressés pour s'en procurer peuvent s'y associer.

Le règlement départemental d'arbitrage a complètement été rédigé par la commission. Il faudra en informer à nouveau les clubs en début de saison. On se pose ensuite la question sur le règlement des Marqueurs : 6€ en départemental, 20€ en région, il y a beaucoup d'écart. Il faudrait peut être revoir le chiffre mais les clubs, ce soir, ne semblent pas troublés de laisser 5€ pour le championnat départemental.

Les dates de formations :

12/11/2023 : Formation FME pour les arbitres et / ou pour les marqueurs nationaux suivi de l'examen pour les marqueurs

01/10/2023 : 1^{ère} journée de formation arbitre.

08/10/2023 : 2^{ème} journée de formation arbitre

15/10/2023 : 3^{ème} journée de formation arbitre et examen théorique arbitre

COMMISSION DEVELOPPEMENT

Newsletter à destination des licenciés

Mis en place par Romane et Pierre, notre service civique, cette newsletter a été appréciée même si cette diffusion directement aux licenciés posent question. C'est l'adresse mail recensée lors de l'inscription de la licence fédérale qui est utilisée et celle-ci n'est peut être pas toujours à jour... L'important pour nous, comité, c'est de montrer au plus grand nombre ce que fait et ce qu'est exactement le comité du Maine et Loire. Il faudra poursuivre, avec ou sans service civique, cette communication envers les licenciés.

Tournois Cé Volley

Une belle reprise de cet évènement pour cette saison malgré la pluie et le repli nécessaire dans le gymnase. Il y a eu 40 équipes inscrites avec une très grande majorité du bureau sur cette journée, ce qui a été apprécié par tous également.

Tournois Soft Inter-entreprises

Il y en a eu 3 qui ont bien fonctionné cette saison grâce aux clubs partenaires qui gèrent les installations sportives et la restauration. Le comité s'occupe de l'organisation sportive de l'évènement avec l'appui du comité sport entreprise. Nous partons sur l'idée d'en organiser 5 l'année prochaine sur le secteur angevin très porteur en commençant plus tôt dans la saison (Dès Novembre).

Certains clubs proposent également des évènements soft volley et il faudrait que le comité se rapproche d'eux pour communiquer auprès de leur réussite (Andrezé, Longué, SCO angers...)

Amène tes cop's (Fin le 30/06/23)

Cette opération permet, on le rappelle, de récompenser un jeune qui réussit à faire venir d'autres jeunes au club de volley. Il faut les déclarer avant le 30 Juin pour que les récompenses s'organisent ensuite.

Autres évènements (Beaux défis, Journées Olympiques)

Nos 2 salariés sont aussi missionnés pour valoriser et promouvoir la pratique du volley dans tout le Maine et Loire. Ces actions servent également à enrichir nos dossiers de demande de subventions auprès de diverses instances.

Nous discutons ensuite, après le rappel fait par le SCO Angers, des VOLLEYADES 2024 où le SCO, St BARTH, St Sylvain d'Anjou se sont proposés candidats.

C'est un énorme évènement avec un cahier des charges assez complexe à réaliser.

Le comité sera évidemment le relai de cet évènement et pourra s'associer en partie à son organisation mais ne peut en aucun cas couvrir cette action comme faisant partie de ses missions. La date est prévue pour le 22 Avril 2024.

COMMISSION STATUT ET REGLEMENT.

Les élections doivent se faire ce jour suite à la démission de William DEVRIESE, président avec si possible l'arrivée d'une élue qui permettrait de ramener la parité attendue dans nos statuts. En 2 temps, il faudra élire de nouveaux membres en fonction des prétendants PUIS, sur proposition du bureau, élire un président pour le reste du mandat 2021 – 2024.

Nous passerons aux votes dès la fin de cette AGO.

Suite à ce rapport moral ainsi qu'aux rapports des diverses commissions, l'ensemble des clubs valide ces rapports à l'unanimité.

5) PRESENTATION RAPPORT FINANCIER 2021/2022 et VERIFICATEUR AUX COMPTES.

En l'absence de Pascale ROBINEAU, trésorière, nous diffusons les résultats de son travail des dernières semaines ainsi que ses remarques particulières, explications nécessaires de quelques chiffres changeant par rapport à nos habitudes des autres années qui expliquent les bons résultats propres à la dernière saison.

Charges	Montants Détails Produits		Montants Détails
60-Achat	2 567,37 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,	12 692,70 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	11 955,00 € +
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 002,97 € +	Vente de marchandises	537,70 € +
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	200,00 € +
Fourniture d'entretien et de petit équipement	534,40 € +		0,00 €
Autres fournitures	30,00 € +		0,00 €
61 - Services extérieurs	11 514,67 €	74- Subventions d'exploitation	8 842,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	6 000,00 € +
Locations	10 511,09 € +		0,00 €
Entretien et réparation	764,70 € +	Région(s):	1 500,00 € +
Assurance	238,88 € +		0,00 €
Documentation	0,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	0,00 €
62 - Autres services extérieurs	5 630,19 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	768,00 € +	Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication	2 067,60 € +	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	2 581,15 € +		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	140,44 € +	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	73,00 € +		0,00 €
63 - Impôts et taxes	434,52 €	Fédération	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	434,52 € +	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	742,00 € +
64- Charges de personnel	26 464,67 €	Autres recettes (précisez)	600,00 € +
Rémunération des personnels	18 842,30 € +		0,00 €
Charges sociales	7 501,73 € +	75 - Autres produits de gestion courante	33 161,53 € +
Autres charges de personnel	120,64 € +	Dont cotisations	31 509,60 € +
65- Autres charges de gestion courante	1 948,97 € +	76 - Produits financiers	86,85 € +
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	210,00 € +
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour	74,04 € +	79 - Transfert de charges	169,40 € +
TOTAL DES CHARGES	48 634,43 €	TOTAL DES PRODUITS	55 162,48 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	250,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	250,00 €
Secours en nature	250,00 €	Dons en nature	250,00 € +
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	48 884,43 €	TOTAL DES PRODUITS	55 412,48 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 26/06/2022 **Résultat : 6 528.05 €**

Nous profitons sur ces rapports financiers de l'accompagnement en tant que vérificateur aux comptes d'Elisabeth BIBARD, trésorière au niveau de la ligue des Pays de Loire de volley-ball. Nous entendons bien les remarques que les analyses ne peuvent pas être entièrement neutres mais il est difficile depuis plusieurs années de trouver des personnes avec ce profil financier qui ne soit pas impliquer pour un club ou pour une ligue. Nous recherchons donc, dans les clubs, des personnes qui acceptent ponctuellement (1 ou 2journées) de prendre ce rôle de « vérificateur aux comptes », merci à tous de relayer- cette demande dès le début de saison prochaine.

Mme BIBARD conclue en certifiant la conformité de ces comptes avec les règles comptables françaises.

6) VOTE EXERCICE CLOS

Suite à ces diapositives exposées, ce rapport financier et ce rapport aux comptes sont approuvés à l'unanimité des clubs.

7) VOTE TARIFS, AMENDES et DROITS. VOTE BUDGET PREVISIONNEL.

Le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024 est affiché devant tous puis on décrit les principaux chiffres qui doivent changer (salaires, charges locatives, baisse aides ANS, augmentation cotisation fédérale et ligue...).

Suite à cette visualisation et à quelques réponses apportées, nous passons au tableau suivant (« Tarifs, droits et amendes »). Une augmentation de 3% des cotisations est prévue en lien avec le budget prévisionnel expliquée précédemment.

Suite à l'annonce de ces tableaux ; nous demandons la validation de ceux-ci aux clubs. Ces tableaux sont validés à l'unanimité.

8) EXAMENS des CANDIDATURES – ELECTION PRESIDENT.

Suite à l'annonce de William DEVRIESE sur cette fin de saison, nous prenons acte de sa démission en tant que président du comité du Maine et Loire de Volley-Ball. Il souhaite également, par manque de disponibilité, quitter l'ensemble de ces missions au sein du comité. Nous demandons alors aux membres présents ce soir si quelqu'un souhaite compléter le comité suite à cette démission. Nous réclamons aussi, comme tous les ans, une volonté féminine d'intégrer le bureau du comité pour correspondre à l'équité attendue pour nos instances. Cédric DINDAULT, actuel responsable de la commission technique, accepte d'intégrer notre structure en tant qu'élu et malheureusement, aucune candidature féminine s'y associe. Nous procédons donc au vote pour cette intégration d'un nouveau membre au sein du comité.

Cédric DINDAULT est élu à l'unanimité comme membre du comité.

Le bureau se retire alors au complet pour proposer dès ce soir un nouveau président suite à la démission de W.DEVRIESE.

Erwan GUILLEMOT, actuel secrétaire général, se propose comme président du comité volley 49. Nous passons alors à l'annonce devant les clubs pour passer aux votes dont voici les résultats :

92 voix POUR, 0 voix CONTRE.

Erwan GUILLEMOT est donc élu à l'unanimité au poste de PRESIDENT du COMITE de Maine et Loire de VOLLEY-BALL.

Il restera à trouver des solutions pour remplacer le rôle de Secrétaire Général dont la mission principale est de préparer, guider et faire les bilans des différents bureaux de la saison en cours. Il est aussi responsable administrativement du suivi des salariés de la structure sportive. Nous optons pour l'instant au partage de cette mission entre nous, membres du comité.

Erwan GUILLEMOT remercie les clubs de la confiance accordée pour cette dernière année de l'olympiade.

9) Examen des vœux :

Vœu 1 : Gestion des paiements arbitres et marqueurs par le Comité → paiements des clubs par virement en début de saison et milieu de saison (comme la Ligue)

Le comité avait déjà émis son avis sur cette question et les clubs étaient avertis qu'on y passerait la saison prochaine. Il est plus facile pour tous (clubs et comités) de fonctionner comme la ligue le fait déjà : Les clubs n'ont plus à payer les arbitres à chaque rencontre de championnat puisque tout sera anticipé par la commission départementale d'arbitrage (CDA). Il y aura des factures « arbitrage » envoyées aux clubs pour entrevoir les versements environ tous les mois aux arbitres. Ceci n'est cependant pas valable pour les tables de marques qui restent à la charge des clubs recevants.

Vœu 2 : Lever le blocage des mutations sur les licences OPEN → donner la possibilité aux licenciés OPEN de muter dans le club support avant leurs 20 ans.

Le club concerné explique les difficultés rencontrées : Les 2 clubs du bassin saumurois souhaitent se regrouper pour un travail mutuel (partage d'un entraîneur salarié, regroupements des jeunes pour constituer des équipes,) mais rencontrent des soucis quand, à chaque année, certains doivent changer leur licence pour rejoindre une autre équipe du même groupement (beaucoup de frais de mutations alors que pour eux, tout se règle en interne...)

Le comité apporte d'abord une réponse évidente : C'est au niveau de la fédération et au niveau de la ligue que cette question peut être abordée car cela concerne surtout les championnats régionaux et nationaux.

En revanche, avec l'aide du débat des clubs présents ce soir, nous arrivons à la logique suivante : il n'y a que 2 solutions à terme : Garder 3 entités différentes (LONGUE, ALLONNES, SAUMUR) et faire en sorte que tous les clubs s'assument seuls ou imaginer une seule identité par fusion, comme l'a choisi ENTENTE CHOLETAISE la saison précédente.

10) Questions diverses :

Une question apparaît soudain en cette fin de réunion : Quelles applications utilisez-vous dans vos clubs pour gérer les entraînements et les matchs...

Beaucoup disent utiliser TEAMPULSE mais maintenant qu'il existe une version payante, la version gratuite est entachée de plein de publicités abusives. Il y a aussi MYCOACH, véhiculée par la fédération ou SPORT EASY ou la version payante ne semble pas si excessive que cela. Une autre application, moins connue mais gratuite : Y A ENTRAINEMENT. Nous laissons les clubs s'affranchir de toutes ces applications et il ne faut pas hésiter à nous faire un retour de tout ce qui fonctionne bien chez vous. Si ça fonctionne pour un club, c'est que ça peut fonctionner pour d'autres.

REMISE DES RECOMPENSES FEDERALES.

Lettres de félicitations :

Emmanuel COUVREUR.

Médailles fédérales en BRONZE :

RICHARD Céline et DELCHOQUE Thierry.

Médailles fédérales en ARGENT :

LHOSPITALIER Hélène.

Un grand Merci à ces personnes qui, depuis plusieurs années, s'impliquent dans plusieurs missions au sein de leur club ou du comité et des autres instances du volley.

Lors de cette fin de remise, nous rappelons que la prochaine Assemblée Générale sera une assemblée électorale pour l'olympiade 2024/2028. Eric VEILLET souhaite apporter son aide pour cette élection lors d'une « commission électorale » qui sera créée pour cette saison 2023/2024.

Cette réunion prend fin à 22h15.